

## Compte-rendu du CA

Le Conseil d'Administration de l'UNSS s'est réuni le 7 janvier afin de débattre principalement du budget prévisionnel 2021. Après une déclaration liminaire du SNEP-FSU soulignant la fatigue de la profession face aux difficultés rencontrées pour enseigner l'EPS et animer l'AS de manière satisfaisante, le SNEP-FSU a demandé de nombreux éclairages sur un budget prévisionnel largement contestable.

### A PROPOS DU POINT D'ETAPE DE L'EXERCICE 2020

Les réalisations budgétaires ne sont pas encore totalement finalisées, il s'agit donc d'un résultat provisoire.

L'avis du SNEP-FSU sur ce point d'étape de l'exercice 2020 : Même s'il faut rester prudents en attendant les réalisations finales, le résultat provisoire (+7,8M€) permet d'envisager une nouvelle réduction de contrat pour 2021 ou alors, l'engagement des services en territoire à aider davantage les AS en remboursant les transports 2020-2021 à un taux maximal ou encore en dotant les AS de matériels et/ou équipements.

Pour le SNEP-FSU, envisager de telles décisions contribuerait à la dynamisation des AS et redonnerait confiance à notre structure qui montrerait ainsi qu'elle ne thésaurise pas, mais bien qu'elle impulse les dynamiques !

Espérons que nous soyons entendus en avril prochain lorsque nous étudierons les réalisations budgétaires finalisées.

### A PROPOS DU BUDGET PREVISIONNEL 2021

Nous avons soulevé de nombreux points d'incohérence concernant l'exposé du budget 2021, en voici quelques exemples :

- Une surestimation de la participation des AS en dépit de l'annulation des championnats de France UNSS.
- Une sous-estimation des subventions des collectivités, notamment des conseils départementaux.
- Une somme très optimiste sur les crédits d'animation en ce contexte COVID, même si nous nous réjouissons de la part apportée à ce chapitre.

Face à de nombreuses zones d'ombres, nous avons réaffirmé une volonté de clarté. En effet, des lignes sont regroupées ou transférées dans d'autres chapitres, cela ne nous permet pas de pouvoir comparer d'une année sur l'autre les évolutions budgétaires.

Nous avons donc émis des doutes sur la justesse de ce budget 2021. Nous avons néanmoins relevé un point positif à propos des crédits d'animation qui seraient plus importants et, pourquoi pas, une bonne nouvelle sur l'évolution du contrat licences ou de nouvelles modalités d'achat des licences à compter la rentrée prochaine.

Le SNEP-FSU a également rappelé les propositions qu'il porte depuis longtemps déjà :

- La possibilité, chaque année et au choix des AS, de passer du contrat licences ou à l'achat de licences individuelles ;
- Le passage du paramètre de calcul du contrat licences de 18 à 16 pour les LP ;
- Et plus récemment, sur l'abaissement d'au moins 2 points du paramètre de calcul du contrat licences des LGT et LPO.

Le budget prévisionnel a été adopté avec 12 voix POUR, 2 voix en ABSTENTION (SNEP-FSU) et 5 voix CONTRE (élu.es des AS)

\*\*\*

#### **QUESTION DIVERSE**

Le SNEP-FSU demande que l'aide exceptionnelle soit accordée aux AS affiliées après le 25 novembre, qu'elles aient ou non contacté la Direction nationale ou leur service départemental. Nous demandons également que le coût de cette aide exceptionnelle ne soit pas imputé aux services déconcentrés dont elles dépendent.

Monsieur LACROIX (représentant du ministre de l'EN) a répondu favorablement à notre demande. Elle devra être validée par la prochaine Assemblée Générale.

\*\*\*

#### **CONTRAT LICENCE**

Une réflexion est engagée au sein de l'UNSS et nous allons redemander les points d'étapes afin que le SNEP-FSU soit engagé au sein de ce travail.

\*\*\*

Une AG est prévue le vendredi 5 février 2021 avec notamment un nouveau point d'étape des réalisations 2020, le vote sur le budget prévisionnel 2021 et sur le rapport général 2019/2020.

**Retrouvez les autres documents relatifs à ce CA sur notre site :**

<http://www.snepfsu.net/sportsco/instances.php>